

## ► La Fondation du patrimoine

**Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine**, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

**Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs**, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

**1€ de don au patrimoine = 21€ de retombées économiques\***

\*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

**Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité** et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

**Sur le terrain, un solide réseau d'experts**, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

**Votre don ira à un projet de qualité !**

### ► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : [dpo@fondation-patrimoine.org](mailto:dpo@fondation-patrimoine.org). Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur [www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org).

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre.

## ► Contacts



### FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Normandie  
Château de Bénouville  
1, avenue de Caen - Bp05  
14970 Bénouville  
02 31 91 15 77  
[normandie@fondation-patrimoine.org](mailto:normandie@fondation-patrimoine.org)  
[www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org)  
Suivez-nous sur [f](#) [i](#) [t](#) [l](#)

### COMMUNE DE GONNEVILLE-SUR-HONFLEUR

Mairie - 3, rue du Nouveau Monde  
14600 Gonneville-sur-Honfleur  
02 31 89 98 93  
[contact@mairie-gonnevillesurhonfleur.fr](mailto:contact@mairie-gonnevillesurhonfleur.fr)  
[www.mairie-gonnevillesurhonfleur.fr](http://www.mairie-gonnevillesurhonfleur.fr)

### ASSOCIATION DE RESTAURATION DE L'ÉGLISE SAINT-MARTIN

Mairie - 3, rue du Nouveau Monde  
14600 Gonneville-sur-Honfleur  
02 31 89 08 79  
[marette.dgem@orange.fr](mailto:marette.dgem@orange.fr)

FONDATION



DU PATRIMOINE

► Je donne !

Pour la restauration de

## L'église Saint-Martin Gonneville sur Honfleur



Retrouvez  
tous les projets sur  
[www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org)

## ► Malade, mais guérissable si l'on ne tarde pas !

### ◆◆ LE PROJET

Après la rénovation des piliers intérieurs et d'un vitrail, cette nouvelle étape de la restauration de l'église comprendra les travaux suivants, urgents et nécessaires pour préserver l'édifice :

- mise en sécurité des beffrois des trois clochers
- remplacement des battants de cloches
- remplacement de deux planchers de sécurité dans la chambre des cloches
- remise en sécurité du paratonnerre
- remise en état de la toiture
- rejointoiement d'une partie des murs extérieurs
- remplacement de l'installation de chauffage
- mise en peinture de la voûte lambrissée

### ◆◆ LE LIEU ET SON HISTOIRE

Construite au XIIIe siècle et inscrite au titre des monuments historiques, l'église Saint-Martin présente la particularité de conserver une peinture murale du XVe siècle sur les murs de la nef, représentant "le Dit des trois morts et des trois vifs" : trois jeunes gentilshommes interpellés dans un cimetière par trois morts qui leur rappellent la brièveté de la vie et l'importance du Salut de leur âme.

### ◆◆ LA MOBILISATION

L'église Saint-Martin est un joyau de notre commune qui a traversé les siècles. Je l'ai toujours vue dans son écrin, entre l'allée des marronniers, le château "le Fleur", l'ancien et le nouveau presbytère. Quel choc quand, lors d'une visite il y a un an, je découvrais combien ce monument était malade. De la toiture aux maçonneries, des pierres aux vitraux, du beffroi aux voûtes : infiltrations d'eau, descellements, végétation sur les murs... Le temps avait lentement dégradé notre église.

Malade mais guérissable si l'on ne tarde pas. Nous avons un beau projet pour la sauvegarder, mais nous ne pouvons rester seuls pour le réaliser. Notre commune rurale ne peut assumer la charge totale de ces soins d'urgence. Christian Minot, Maire.

Montant des travaux	80 400
Objectif de collecte	5 000
Début des travaux	Juin 2022

Crédit photos © Commune de Gonneville-sur-Honfleur



## ► Bulletin de don

### ► Oui, je fais un don pour aider la restauration de l'église Saint-Martin Gonneville sur Honfleur

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

#### Sur notre site internet

[www.fondation-patrimoine.org/2522](http://www.fondation-patrimoine.org/2522)

ou en flashant le QR code ci-contre.



#### Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à la Fondation du patrimoine (adresse au dos), accompagné de mon règlement à l'ordre de :

**Fondation du patrimoine**  
**l'église Saint-Martin Gonneville sur Honfleur**

#### Le montant de mon don est de

80 €    150 €    250 €    500 €

Autre montant \_\_\_\_\_€

Nom ou Société : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

### ► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €	170 €
	Réduction d'impôt de 66% du don dans la limite de 20% du revenu imposable.			
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
	Réduction d'impôt de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).			
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
	Réduction d'impôt de 60% du don dans la limite de 20 000 € ou de 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.			

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre